

Table with temperature forecasts for today, tomorrow, and the next few days.

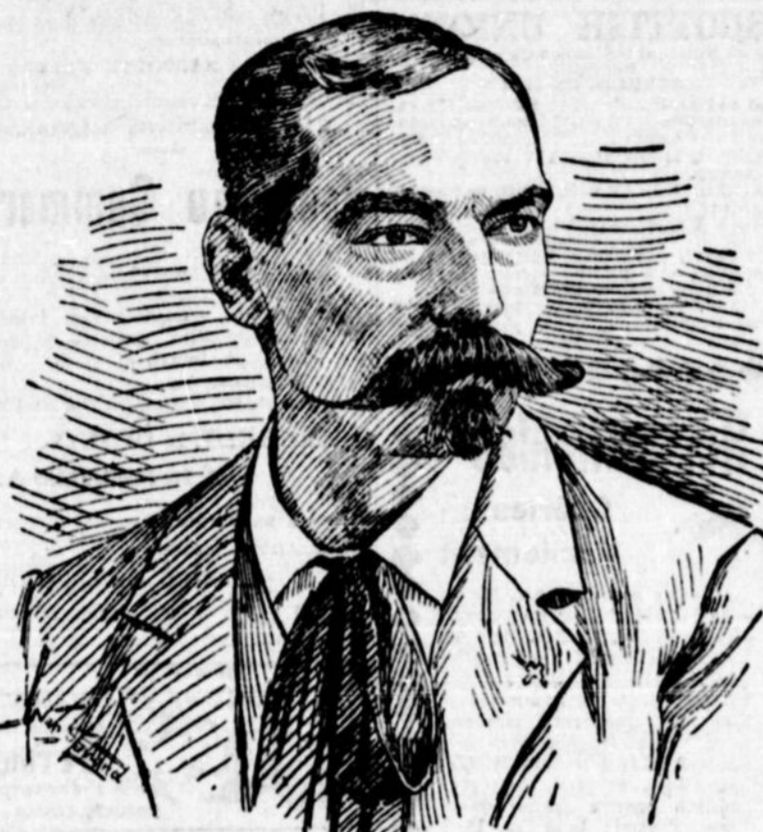
Les pronostics... en général, temps beau et modéré...

LE NOUVEAU CHEF DE POLICE

M. David Legault, surintendant de la police provinciale est élu par un vote de 26 contre 8

Le lieutenant-Colonel Delfausse divise le Conseil mais il est défait par la voix du maire

M. David Legault, surintendant de la police provinciale, a été hier l'heureux candidat à la surintendance de la police de Montréal.



M. DAVID LEGAULT, le nouveau chef de police de Montréal.

Après l'expédition des rapports des différentes commissions civiques le greffier en arriva à la lecture relative aux examens du comité de police.

Il n'y a pas, annexé au rapport, un certificat médical pour chaque candidat et l'échevin Lebeuf de répliquer que la chose est exigible pour les constables, tandis qu'on n'en fait aucune mention pour le chef.

Le vote est pris ensuite sur la motion des échevins Lebeuf et Ames en faveur du capitaine Chartrand. La motion est rejetée par 27 contre 7.

L'ECLAIRAGE DE LA VILLE

Une très importante assemblée à l'hôtel de ville cet après-midi

La question de l'éclairage de la cité reviendra cet après-midi, devant la commission chargée d'accorder les importations...

L'EX-CONSTABLE PLOUFFE

De nouveau sur la sellette à propos des vols commis au magasin de M. Gravel, rue Ste-Catherine

Le magistrat Lafontaine présidait ce matin, l'enquête que l'on a commencée au sujet de certain vol commis au magasin de M. Gravel, 1828 de la rue Ste-Catherine, le 1er mars dernier.

BEAU PELERINAGE

Les congrégations de la paroisse de St-Vincent de Paul à la Pointe-aux-Trembles

Les congrégations des hommes et des jeunes gens de la paroisse St-Vincent de Paul, aux Trembles, ont fait un beau pèlerinage dimanche, au vieux sanctuaire de la Pointe aux Trembles.

COLLISION

Un tramway frappe une voiture de livraison de M. Courcel, boulanger

Un tramway est venu en collision hier l'après-midi avec une voiture de livraison de M. F. Courcel, boulanger, à l'angle de la rue Ontario et de l'avenue de l'hôtel de ville.

LA RUE ST-TIMOTHEE

Les propriétaires demandent que son nom soit changé

L'on n'en finira plus à moins de purger tout à fait la rue des éléments infects qui la contaminent. Elle porte d'abord le nom de St-Norbert, puis celui de Jacques-Cartier, puis celui de St-Timothée et voilà qu'on veut la baptiser du vocable Desjardins.

LE FEU DE LA SEMI-READY

Les commissaires des incendies vont terminer cet après-midi leur enquête sur l'incendie de la compagnie Semi-Ready, No 230 rue St-Jacques.

Le Telegrapher au Yukon

LA LIGNE SERA COMPLETE VERS LE 15 JUILLET PROCHAIN

L'Hon M. Tarte fera l'inspection de la Rivière aux Français—Un voyage en canot—Le Canada Atlantique—Trafic croissant—Travaux à Dépot Harbour.

Les lignes télégraphiques du Yukon seront bientôt complètes. A cette heure, pour atteindre Dawson, il faut téléphoner par voie de Vancouver à Skagway, c'est-à-dire faire transporter la dépêche de Vancouver à Skagway, par bateau à vapeur, affaire de quatre jours, quand la ligne de Dawson et Bennett sera soudée à celle de Quesselle-Aschcroft, il y aura communication directe et immédiate entre le Yukon et toutes les parties du monde.

Le Canada Atlantique a transporté jusqu'à date, cette année, quatre millions de minots de grain, de Parry Sound au fleuve St-Laurent. C'est un million de plus que l'an dernier, à même date.

Le ministre des Travaux Publics a résolu de faire une inspection personnelle de la rivière des Français, depuis North Bay jusqu'à sa décharge à la baie Georgienne.

LA GREVE DES CANTONNIERS

Elle s'étend du Pacifique à l'Atlantique

Les officiers de la compagnie du Pacifique disent que ce différend sera de courte durée et que les salaires payés sont plus élevés que ceux payés par les autres compagnies

La grève des cantonniers s'étend maintenant sur tout le réseau du Pacifique, de l'Océan Pacifique à l'Océan Atlantique. Les derniers rapports reçus de toutes les stations montrent que la plupart des cantonniers ont obéi aux ordres du comité central.

A Woodstock, les cantonniers sont encore à l'ouvrage. Tous les terrassiers, à l'exception du contre-maître, ont déclaré la grève. A Owen Sound, à Chatham, le nombre des grévistes est de quarante. On a voulu leur faire compléter un travail urgent, mais ils s'y sont refusés.

La grève des cantonniers du Pacifique ne sera pas aussi sérieuse qu'on se craignait, s'il faut en croire les rapports qui nous arrivent de toutes parts. Les autorités du Pacifique, qui avaient craint un moment les conséquences du mouvement sont aujourd'hui parfaitement rassurées.

PREPARATIFS POUR LA ST-JEAN-BAPTISTE

A sa réunion d'hier soir le comité d'organisation règle plusieurs détails importants

Plus de 200 organisations prendront part à la procession

Le comité de direction de l'Association St-Jean-Baptiste a tenu une assemblée, hier, soir, au Monument National, sous la présidence de M. J. X. Perrault.

Pour la messe en plein air, le 24, le prix des sièges sur l'estrade et des chaises a été fixé à 25 centimes. La Garde Ville-Marie, la Garde Pontificale, de St-Pierre, et la Garde de Salaberry, feront le service autour de l'autel pendant la cérémonie religieuse.

roisies. 25 fanfares feront entendre nos airs nationaux sur le parcours de la parade. Des arches de triomphe s'élèveront, toutes les fenêtres seront pavées et la démonstration sera la plus importante qui ait jamais été organisée au Canada.

EN AVANT LES BOUCHERS !

Tous les bouchers de Montréal qui désirent prendre part à la grande cavalcade qui marchera en tête de la section St-Brigitte, lors de la procession du 24 juin, devront se rendre demain soir à la salle du collège Ste-Brigitte, à 8 hrs p.m. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. J. A. Carle, 1124 rue DeMontigny.

RIEN DE SEMBLABLE

Le confort et la fraîcheur ne se trouvent nulle part ailleurs dans de telles conditions que sur les tramways d'été ouverte, de la "Montreal Terminal", quand ils traversent la campagne en allant au Parc du Bout de l'île.

EN ALLUMANT SON POELE EN FERBLANC

Une fillette de trois ans se brûle grièvement

Une petite fille de trois ans environ s'est infligé de sérieuses blessures, hier soir, en jouant avec des allumettes. L'enfant se nomme Mina, et est la fille de M. Edouard d'Amour, qui demeure au No 913 rue Herri.

chambre voisine, accourut. Arrachés les vêtements de sa fille, la rouler dans un drap épais et arrosé d'eau fut pour la malheureuse mère l'affaire de quelques instants.

CHRONIQUE DES INCENDIES

Une lampe à fait explosion hier soir, à 7.58 hrs, au No 840 de l'avenue Mont-Royal, dans un magasin d'ouvrages de fantaisie tenu par Madame Bignon Gauthier, Domagala légère.

LES REPARATIONS A L'HOTEL DE VILLE

Longue discussion concernant l'octroi de \$4,000 pour les décors et les réparations du palais municipal

L'échevin Lamarche et plusieurs de ses collègues protestent.—Le mauvais état des rues

A l'ouverture de la séance du conseil municipal hier après-midi l'échevin Smith se plaignit de l'état des rues, les grandes artères de la cité surtout sont d'une malpropreté dégoûtante.

Mais la comptable réponse sortit de la bouche de l'échevin Martineau, président de la voirie.

L'échevin Lamarche proteste énergiquement et propose en amendement au rapport que les \$4,000 soient votés aux conditions suivantes :

L'échevin Lamarche motive longuement son amendement. Il dit que le contrat accordé à M. Charpentier pour les réparations de l'hôtel de ville est la plus mauvaise affaire qui ait été conclue par le conseil.

Après la présentation d'une volumineuse requête de l'échevin Bumbay, demandant au nom des contribuables de son quartier l'abolition du dépôt de l'Est, comme nuisible à la santé, le conseil discute longuement l'article de l'ordre du jour suivant :

Rapport du comité des finances sur les réparations et les changements dans l'hôtel de ville, savoir : \$4,000 relativement à la visite de E. A. R. le Duc d'York et \$4,000 pour compléter les réparations et changements dans l'hôtel de ville.

Cette somme semble excessive à plusieurs échevins. De son côté, l'échevin Lamarche aurait voulu, ainsi qu'il l'a demandé, que deux rapports

separés fussent faits sur la question. L'échevin Sadler, président du comité de l'hôtel de ville démontre, chiffres en mains que son comité n'a pas fait d'extravagances, car il faudrait \$28,000 pour réparer convenablement l'hôtel de ville.

L'échevin Brunet assure le conseil que l'argent ne sera pas dépensé inutilement et que les travaux seront contrôlés scrupuleusement.

L'échevin Ricard trouve exorbitant les dépenses faites par le Duc d'York, quand il n'y a pas d'argent pour réparer les rues. L'échevin Roy est du même avis.

L'échevin Lamarche proteste énergiquement et propose en amendement au rapport que les \$4,000 soient votés aux conditions suivantes :

L'échevin Lamarche motive longuement son amendement. Il dit que le contrat accordé à M. Charpentier pour les réparations de l'hôtel de ville est la plus mauvaise affaire qui ait été conclue par le conseil.

Après la présentation d'une volumineuse requête de l'échevin Bumbay, demandant au nom des contribuables de son quartier l'abolition du dépôt de l'Est, comme nuisible à la santé, le conseil discute longuement l'article de l'ordre du jour suivant :

Rapport du comité des finances sur les réparations et les changements dans l'hôtel de ville, savoir : \$4,000 relativement à la visite de E. A. R. le Duc d'York et \$4,000 pour compléter les réparations et changements dans l'hôtel de ville.

Cette somme semble excessive à plusieurs échevins. De son côté, l'échevin Lamarche aurait voulu, ainsi qu'il l'a demandé, que deux rapports

separés fussent faits sur la question. L'échevin Sadler, président du comité de l'hôtel de ville démontre, chiffres en mains que son comité n'a pas fait d'extravagances, car il faudrait \$28,000 pour réparer convenablement l'hôtel de ville.

L'échevin Brunet assure le conseil que l'argent ne sera pas dépensé inutilement et que les travaux seront contrôlés scrupuleusement.

L'échevin Ricard trouve exorbitant les dépenses faites par le Duc d'York, quand il n'y a pas d'argent pour réparer les rues. L'échevin Roy est du même avis.

L'échevin Lamarche proteste énergiquement et propose en amendement au rapport que les \$4,000 soient votés aux conditions suivantes :

L'échevin Lamarche motive longuement son amendement. Il dit que le contrat accordé à M. Charpentier pour les réparations de l'hôtel de ville est la plus mauvaise affaire qui ait été conclue par le conseil.

Après la présentation d'une volumineuse requête de l'échevin Bumbay, demandant au nom des contribuables de son quartier l'abolition du dépôt de l'Est, comme nuisible à la santé, le conseil discute longuement l'article de l'ordre du jour suivant :

Rapport du comité des finances sur les réparations et les changements dans l'hôtel de ville, savoir : \$4,000 relativement à la visite de E. A. R. le Duc d'York et \$4,000 pour compléter les réparations et changements dans l'hôtel de ville.

AUX TROIS-RIVIERES

M. R. S. Cooke, M.P.P., mieux —La St-Jean-Baptiste—Pélerinage — Jugement important — L'hon. M. Tarte en tournée d'inspection, etc.

(Correspondance spéciale)

Trois-Rivières, 18. — Aux dernières nouvelles on n'avait pu encore retrouver le corps du malheureux Guillemeau qui s'est noyé vendredi dernier à Shawinigan Falls.

Le nouveau fait plaisir d'annoncer que M. R. S. Cooke a pris un mieux sensible et que les médecins le déclarent maintenant hors de danger.

M. Emile Thibodeau, fils de M. Frank Thibodeau, vient d'entrer comme comptable au bureau de la Banque d' Hochelaga ; nous souhaitons à ce jeune homme qui vient s'établir au milieu de nous tout le succès qu'il mérite.

Le 29 juin prochain, le 29 juin prochain, M. Arthur Thibodeau un autre fils de M. Frank Thibodeau, sera ordonné prêtre à Valleyfield.

Jeudi prochain, à huit heures du matin, sera chanté le service anniversaire de défunt B. B. Brunelle.

Les cultivateurs de la banlieue se sont réunis hier après-midi et ont décidé de prendre une part active à la célébration de la fête nationale.

Un cultivateur du nom de Charles Bourgeois, de la paroisse de St-Maurice, est venu nous visiter samedi, mais comme il avait oublié le but de son voyage par trop fréquentes libations, on dut le mettre à l'ombre pour la nuit.

Un jugement important a été rendu ce matin par Son Honneur le juge Robidoux dans une cause de Joseph Morin, demandeur, vs la Corporation de la cité des Trois-Rivières, défenderesse, et Thomas Bourival, mis en cause.

L'action du demandeur est maintenue ; la résolution passée par le conseil au commencement de janvier dernier a été cassée et annulée, avec dépens contre la défenderesse jusqu'à la production du plaidoyer du mis en cause et contre le mis en cause quant au surplus.

MM. Tourigny et Bureau étaient les avocats du demandeur, J. A. Tessier celui de la défenderesse, et MM. Martel et Comeau pour le mis en cause.

Le résultat de ce jugement est de remettre M. Thomas Bourival dans la position où il était avant le mois de janvier dernier, c'est-à-dire simple citoyen.

L'hon. J. L. Tarte est débarqué hier après-midi aux Trois-Rivières. Après avoir fait un examen minutieux des travaux considérables que l'on fait subir à nos quais, il s'est embarqué à bord du Frontenac le nouveau bateau du gouvernement.

L'hon. A. Turgeon était aussi de passage hier soir sur le bateau allant à Montréal.

Nos boys du Club Le Trifluvien s'entraînent avec ardeur pour la partie de cricket qui aura lieu ici le 1er juillet prochain avec les employés de la Canada Paint Co. Hier après-midi ils ont eu un exercice sérieux et les joueurs semblaient en bonne condition.

La liste des prix est maintenant prête, et on peut se procurer s'adressant à M. F. A. Convent, surintendant du bétail, Buffalo, M. E. B. Elderkin, surintendant du bétail à la caserne, ou à M. Robert Ness, Howick, Qué.

Les dates pour la clôture des entrées sont comme suit : —Forces, 1er juillet ; Bœufs, 15 juillet ; Veaux et autres animaux de basse-cour, 16 Sept ; Chiens, 1er août.

Les entrées doivent être adressées à M. E. B. Elderkin, surintendant du bétail canadien au Pavillon Canadien, Buffalo. Dans la Province de Québec, ces entrées doivent se faire par l'entremise de M. Robert Ness.

La demande de forçats d'entrée peut se faire à n'importe laquelle des personnes ci-dessus mentionnées, mais il faut mentionner la classe ou les classes dans lesquelles ils veulent exhiber, car les forçats d'entrée sont différents dans chaque catégorie.

La liste des prix donne tous les renseignements concernant les dates pour calculer l'âge et le poids de l'exhibition, de même qu'une longue liste générale de prix spéciaux.

On se rappelle que les arrangements qui permettent de faire marquer par les propriétaires de chiens de race pure d'avance, ont été approuvés par le surintendant Canadien, évitant ainsi à l'exposant la nécessité de faire lui-même ce paiement d'avance.

Un certificat d'un médecin vétérinaire déclarant qu'il n'y a pas eu de maladie contagieuse faite depuis deux mois, et qu'aucun des animaux n'est malade, est exigé, pas l'épreuve de la tuberculine. Si un exposant vend un animal à l'exposition, cet animal devra subir l'épreuve de la tuberculine avant d'être livré. Sur demande, on donnera les noms des médecins vétérinaires autorisés à agir dans chaque localité.

Les arrangements sont à se faire pour l'ouverture d'une classe permettant une exhibition complète de chevaux canadiens français, et des que ces arrangements seront complétés, sera donné dans les différents journaux de la Province.

ROBERT NESS, Représentant la Prov. de Québec. Adresses toutes communications : — Woodside, Howick, Qué.

ROBERT NESS, "Woodside", Howick, Qué.

LADY MINTO EN VOYAGE Niagara Falls, N.Y., 18. — Lady Minto, qui a visité les chutes, est partie ce matin pour Buffalo, où elle sera reçue par M. Buchanan, le directeur général. Elle partira demain pour Ottawa.

VOL DE VIEUX FER Louis Janvier s'est avoué coupable d'avoir volé du vieux fer à un Juif qui réside au No 17 de la rue Cathédrale. Sentence mercredi.

ENTRE SOLDATS ANGLAIS ET IRLANDAIS

Sanglante bagarre

On écrit de Londres : Voici des détails exacts sur une mutinerie autour de laquelle le gouvernement anglais voudrait faire le silence, car elle est un indice de la haine radicale qui existe entre Irlandais et Anglais.

Depuis longtemps, une sourde animosité se manifestait entre les régiments cantonnés au camp de Moortown, un régiment anglais avait interdit l'entrée de sa cantine aux hommes du régiment irlandais, des fusilliers de Dublin, sous prétexte que "l'Irlandais appartient à une race inférieure indigne de coudoyer ces Anglais."

Samedi soir, vers 6 heures, les Irlandais poussés à bout annoncièrent qu'ils allaient envahir de force la cantine anglaise ; des sous-officiers s'opposèrent à leur projet.

Les Irlandais venant alors dans leur casernement poussèrent des cris de : A bas l'Angleterre ! puis ils se mirent à démolir en toute hâte voulu procéder à l'arrestation de plusieurs Irlandais, mais elle fut repoussée par une saive de cartouches à blanc ; les détonations produisirent un grand bruit, les soldats du royal-fusiliers, régiment anglais, accoururent au secours de la garde, mais une nouvelle saive les fit reculer, cette fois les Irlandais avaient tiré à balles ; plusieurs Anglais tombèrent.

Les Irlandais méritant la batonnette au canon poursuivirent les Anglais ; bien que ceux-ci eussent l'avantage du nombre en un instant le camp fut envahi et les Irlandais paraderent victorieusement dans la caserne au son de leurs fifres.

Pendant ce temps des renforts de cavalerie accouraient des cantonnements voisins, mais sans oser rentrer dans la caserne, plusieurs officiers venus en parlementaire furent après avoir prolongé leur résistance pendant deux heures, les Irlandais cédant aux supplications d'un aumônier catholique, rentrèrent dans leur casernement.

On ne sait pas le nombre des blessés, un reporter du "Morning Leader" déclare qu'ils sont nombreux.

LA ST-JEAN-BAPTISTE Ordre de la procession à Ottawa

(Correspondance spéciale) Ottawa, 18. — Voici l'ordre de la procession de lundi prochain : Trapeaux français et anglais. Garde Champlain et corps de musique.

No 1.—Char.—Le Canada sauvage, enfants d'écoles de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, la section Saint-Jean-Baptiste.

No 2.—Char.—François Ier, enfants d'écoles de Hintonburg, la section de Hintonburg.

No 3.—Char.—Jacques-Cartier, le Cercle Champlain.

No 4.—Char.—M. de Champlain, les enfants de l'école de Brébeuf la Garde Léon XIII de Hull.

No 5.—Char.—Monseigneur de Laval, corps de musique, les Artisans Canadiens-Français, 1ère division.

No 6.—Char.—Dollard, les Artisans Canadiens-Français, 2ème division.

No 7.—Char.—M. de Frontenac, la Société Saint-Joseph, corps de musique.

No 8.—Char.—Louis XIV, Institut Canadien-Français, enfants de l'école Garneau, la société St-Jean-Baptiste de la Pointe Gatineau.

No 9.—Char.—L'Acadie — Evangéline, enfants de l'école Duhamel.

No 10.—Char.—Montcalm à Carillon, la section du Sacré-Cœur, la section Notre-Dame, 1ère division.

No 11.—Char.—Wolfe et Montcalm, section Notre-Dame, 2ème division, corps de musique de la section Sainte-Anne.

No 12.—Char.—M. de Lévis, la section Sainte-Anne, 1ère division.

No 13.—Char.—Le chœur de chant de Sainte-Anne, section Sainte-Anne, 2ème division.

No 14.—Char.—M. de Salaberry, la société Saint-Jean-Baptiste de Hull, 1ère division.

No 15.—Char.—La reine Victoria, la société Saint-Jean-Baptiste de Hull, 2ème division, corps de musique de Hull.

No 16.—Char.—La Confédération, les Forestiers Catholiques, enfants de l'école Lasalle, les zouaves de l'école Lasalle.

No 17.—Char.—Les zouaves canadiens, la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

No 18.—Char.—Saint-Jean-Baptiste, corps de musique, les invités, le comité de la société Saint-Jean-Baptiste.

Fils et Filles en Fil de fer toutes les dimensions en stock

Notre Spécialité

THE THOS. FORESTER CO 333 rue St-Jacques, Montréal.

M. WALSH & CO. (Ci-devant de E. CHANTELOUP) OUVRAGES DE PLUMBERIE, DE CHAUFFAGE, D'INSTALLATION DE GAZ

Appareils POUR LE GAZ et la LUMIERE ELECTRIQUE Maisons reliées par fils pour Lumière Electrique, Sonneries, etc., etc.

OUVRIERS EN FER, CUIVRE CUIVRE travaillé et FERRAILLAGE. Plaquage en Or, Argent et Nickel On prend des jobs pour la gravure et Ouvrage général.

BUREAU et ATELIERS : 562 Rue Craig, Montréal. Téléphone Bell 9761. mje

POUGUES ST LEGER Rationne et équilibre les forces digestives.

UNE COURSE SUR LE FLEUVE Les nombreux citoyens qui ont fait, dimanche, le joli voyage de Montréal à Berthier sur les vapeurs St-Laurent et Berthier ont eu une heure de sensation en remontant le fleuve, hier soir. Les deux bateaux se sont rejoints entre Verchères et Pointe aux Trembles et ont rivalisé de vitesse au grand intérêt d'une foule d'excursionnistes qui se tenaient sur le pont.

La course, il va sans dire n'offrait aucun danger et elle a été faite avec prudence, mais la dispute a été telle que durant ce parcours l'on ne savait à qui attribuer la palme. Finalement comme quelques femmes s'alarmèrent sur le St-Laurent, M. Langlois, propriétaire ordonna au mécanicien de ralentir la marche et le Berthier prit le devant répondant par des bravos aux acclamations du St-Laurent.

Le capitaine Jean Chmmandait le St-Laurent et le capitaine Gouin, le Berthier.

UNE ASSEMBLEE SPECIALE DU BUREAU DES GOUVERNEURS DU COLLEGE DE THEOLOGIE "Diocésain" a eu lieu, hier après-midi, sous la présidence du vénérable archevêque Norton, dans le but de choisir un remplaçant au professeur Steen à la chaire d'apologétique et d'histoire ecclésiastique. Le choix unanime est tombé sur le Rév. O. V. Howard.

—Le Rév. T. S. Boyle, M.A., a été nommé assistant ministre de la cathédrale anglicane en remplacement du professeur Steen.

Rien ne peut être bon pour toute chose. Bien faire une chose apporte le succès. Les FIELES DE BOAN font bien une chose. Elles sont pour les rognons malades. Elles guérissent le mal de dos et toutes les maladies des rognons. 96-1 97-1

J. O. A. LAFOREST, Ingénieur civil : aqueducs, égouts, ponts, chemins de fer, installations électriques, évaluations, drainage de terrains, nivellement. — Bâtisse La Banque Nationale, 99 rue St-Jacques, Montréal. Tel. Bell Main 1111. mav.-1a

Tue les Punaises une application du Poison Liquide de LYONS suffit. Coute 25c. le gros flacon. Votre argent remis s'il ne donne pas satisfaction. Chez les pharmaciens et épiciers. ou chez J. T. LYONS, Pharmacien, Mfr., angle rue Craig et Bligny, 50-51.

ARGENT A PRETER

Sur PROPRIETES, MAISONS DE VILLE TERRAINS, TERRES EN CULTURE. Prête aux CONSTRUCTEURS, aux CULTIVATEURS, aux MUNICIPALITES, aux FABRIQUES de Paroisses. Achat de CREANCES Hypothécaires, de BONS et DEBENTURES. Propriétés à Vendre et à Louer. Four renseignements, formules, etc., s'adresser CREDIT FONCIER F. C. 30 Rue St-Jacques, MONTREAL. ma-14 jao

THE POLSON IRON WORKS

Engins et Bouilloires pour tous services, Constructeurs de Vaisseaux en Acier, Dragues Hydrauliques et à Cuillères, de toutes dimensions. USINES ET BUREAUX Rue Esplanade-Est, TORONTO



VALISES de toutes dimensions et Sacs de Voyage une spécialité ATTELAGES SIMPLES et DOUBLES Solide Confection, Confort et Élégance. SELLERIE EN GENERAL Une belle ligne particulière de

Harnais d'Express Le plus complet et l'assortiment le plus considérable de Montréal. Hector Lamontagne & Cie, Montréal et Ottawa. Bureau principal : 304-306 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

DRUMMOND, McCALL & CIE, Canada Life Building, Montréal. Fer, Acier et Métaux DE TOUS GENRES Conduits en Fonte pour l'Eau, Souterrains, Bornes-Fontaines, etc. Fourneaux pour Chemins de Fer et Entrepreneurs.

UN YACHT DE \$2,000.00 OFFERT POUR \$500.00 SEULEMENT



Une occasion unique pour se procurer un magnifique Bateau des mieux perfectionnés. A coûté \$2,000.00, a très peu servi et paraît encore réellement neuf. Un prompt acquéreur l'achetait pour \$500. C'est une aubaine que les amateurs vont, sans doute, se disputer. Longueur 40 pieds. Solidement et élégamment construit. Tout en parfait ordre. I. L. LAFLEUR, 1932 RUE NOTRE-DAME. TELEPHONE BELL, MAJ, 880. TELEPHONE BELL Prijs Noval 884. TELEPHONE DES MARCHANDS 884.

LUBY POUR LES CHEVEUX Est une merveille, essayez-le. pour les cheveux fatibles et gris, il leur redonne leur couleur et les fait croître. Guérit les pellicules et donne aux cheveux la force et le lustre de la jeunesse, 50c la bouteille. (3)

LA PATRIE

MONTREAL 18 JUIN 1901

UN BUREAU D'EDUCATION A OTTAWA

On parle un peu partout de la création d'un bureau d'éducation fédéral... M. Ames n'a fait que son devoir et les attaques dont il est l'objet sont injustes.

LA CONVENTION POSTALE DES ETATS-UNIS

M. Johnstone, comptable du ministère des Postes à Ottawa, est de retour de Washington où il était allé discuter une convention postale avec les autorités américaines.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL

Le ministre de la marine a reçu un cahier des charges de la compagnie Lloyd's... C'est là, en effet, un très joli succès pour l'art canadien-français et le talent de Mlle Cartier.

LE NOUVEAU CHEF DE POLICE

M. Legault a été nommé chef de police en remplacement de M. Hughes, démissionnaire.

A PROPOS DU RAID JAMESON

Les journaux de Londres commentent les déclarations de M. Chamberlain à la Chambre des Communes d'Angleterre, concernant la situation de la compagnie à Chartie vis-à-vis du gouvernement du Transvaal à propos de l'affaire du raid Jameson.

DEPUTES SANS FRANCHISE POSTALE

Les journaux français racontent que M. Jougnot, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, a eu à s'occuper dernièrement d'une demande de franchise postale par plusieurs députés qui désiraient que leurs correspondances touchant aux intérêts généraux de leur circonscription soient transportées gratuitement.

LE PROTECTIONNISME EN ANGLETERRE

La Grande-Bretagne, le pays classique du libre-échange, commence à tourner vers le protectionnisme. Ce n'est pas la première fois que nous avons l'occasion de le remarquer.

ATTAQUE INJUSTE

Un journal ataquait hier l'échevin Chausse parce que, à la séance de la commission d'éclairage, samedi, il a contrecarré les plans de M. Ames qui voulait empêcher, sous un prétexte futile, la soumission de la Royale Electric qui lui a été déposée, comme les autres soumissions, devant la commission.

LA PATRIE

M. F. O. Dugas, député de Montcalm, nous adresse la lettre suivante: Joliette, 18 juin 1901. A M. Godfrey Langlois, Rédacteur en chef de la "Patrie", Montréal.

LA MACHINE ET L'OUVRIER

Un grand banquet d'adieu de trois cents convives a été donné en Angleterre, il y a quinze jours, en l'honneur de M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

L'ECOLE NORMALE

Son abolition serait un malheur national, dit M. Dugas, député de Montcalm

M. F. O. Dugas, député de Montcalm, nous adresse la lettre suivante: Joliette, 18 juin 1901. A M. Godfrey Langlois, Rédacteur en chef de la "Patrie", Montréal.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LES GREVES

Au Canada et aux Etats-Unis

Toronto, 18. — Les ouvriers sur métaux travaillent aujourd'hui comme d'habitude, mais il n'est pas impossible qu'ils se mettent en grève cette semaine. Une réunion à ce sujet aura lieu mercredi.

Kingston, 18. — Les employés de la compagnie des tramways ont demandé pour les conducteurs \$1.10 et pour les mécaniciens \$1.25. La compagnie a promis de payer ces salaires si ses recettes le lui permettent.

Ottawa, 18. — Les grévistes sur métaux, comprenant les forgerons, les couvreurs en tôle, etc., sont retournés à l'ouvrage. Ils demandaient une augmentation de salaire de quinze pour cent, mais les patrons ont accordé dix pour cent.

Providence, R. I., 18. — Les conducteurs et les mécaniciens de la Union Railroad Company ont convoqué une assemblée importante pour prendre une décision sur la question de l'augmentation des salaires.

Guilford, Me., 18. — Quarante tiersants des manufactures de la Piscataquis Woolen Company se sont mis en grève et si l'on n'en vient pas à des arrangements satisfaisants, la manufacture fermera ses portes.

Holyoke, Mass., 18. — Toutes les fabriques de papier de Holyoke qui ont été inactives pendant deux semaines à cause de la grève, ont repris leurs opérations.

A ST-TELESPHORE

La St-Jean-Baptiste (Correspondance spéciale) St-Telephore, 18. — Grande célébration de la fête St-Jean-Baptiste le 24 juin à St-Telephore, sous le patronage des Forestiers Catholiques du comté de Soulanges.

LE DANGER DES ALLUMETTES

Ottawa, 18. — En jouant avec des allumettes, l'enfant de madame Corliss J. Kelly, rue Eglar, âgé de 4 ans, a mis le feu à sa robe et a été presque brûlé à mort.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LES VETERANS

M. H. C. St-Pierre président d'honneur de l'Association

On se rappelle qu'il y avait une division accentuée dans le corps des Vétérans Canadiens. Les uns voulaient avoir M. H. C. St-Pierre pour commandant, les autres voulaient garder le major F. Lapointe.

Le président de la section Saint-Jean-Baptiste d'Hochelega a invité les Vétérans à processionner avec eux. Invitation acceptée. On a décidé que le rendez-vous général serait à 7 heures précises, lundi prochain.

\$500 POUR DEUX DOIGTS

L'honorable juge Desjardins a rendu jugement, ce matin, dans une cause de Henry Keenan contre F. C. Skelton. Le demandeur avait poursuivi, en sa qualité de tuteur de sa fille Sarah, âgée de 15 ans et employée de Skelton comme blanchisseuse.

TRANSFERTS DE LICENCES

Les commissaires des licences ont accordé le transport des licences suivantes: Alexandre Legault à Patrick J. Kavanaugh, 48 rue St-Urbain; Louis Coulomb à H. Thibault, 2531 rue Notre-Dame; F. X. Paradis à J. Larivière, 1598 Notre-Dame; et H. Renaud à Alfred Crookford, 539 rue Craig.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

LA PATRIE

M. Merriman et Sauer, deux anciens ministres de la Grande-Bretagne, ont été l'hôte d'un banquet d'adieu de trois cents convives en Angleterre.

POUGUES S'LEGER

La seule eau alcaline phosphaconneur aux expositions de Paris, 1878-1889.

RABY & MOTARD

Comptables, Auditeurs, Commissaires et Liquidateurs de Faillite

30 Rue St-Jacques, Montréal

25% Nos services à dîner pour la campagne vendus à nos deux magasins à 25 p. c. moins cher qu'ailleurs et plus de choix dans les sets de

\$5.00 à \$15.00

Cle Cuddy & Brodeur

233 St-Laurent, 1513 St-Catherine.

Clavigraphes Repares

Nous avons en main un assortiment considérable de Clavigraphes de haute qualité, strictement de première classe, que nous avons acceptés en échange.

Creelman Bros, Typewriter Co.

97 Rue St-François-Xavier.

John Murphy & Cie

PATRONS ET PUBLICATIONS BUTERICK!

Lignes en vogue, dans les Matinées!

Une ligne de Matinées en Mousseline blanche, garnies d'insertion, \$1.75. Une autre ligne semblable, \$2.50.

Costumes d'Été américains pour Dames!

Costumes d'été américains, pour Dames, en tissu de Cambrai et toile, magnifiquement finis, de \$9.00 à \$35.00.

Nous Venons de Recevoir

300 pièces—Nouvelles Mousselines Blanches et de Fantaisie.

JOHN MURPHY & CIE

2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalfe

BAINS LAURENTIENS

N'oubliez pas de prendre votre BAIN hebdomadaire.

QUAND VOUS VOYEZ SUR LE COMPTOIR D'UN MARCHAND UN MB N MARQUE

LANG'S "ANCHOR BRAND"

C'EST UNE GARANTIE QUE LA VIANDE EST LA MIEUX PREPAREE AU SUCRE, LA PLUS APPETISSANTE QUI PUISSE ETRE OBTENUE ET QUELLE VAUT LE PRIX RAISONNABLE AUQUEL ELLE EST VENDUE.

THE LAING PACKING & PROVISION CO., LTD.

HUIT MAGASINS DE DETAIL.

Lettre de France

NOUVEAU SUCCES DE M. DELCASSE A LA CHAMBRE DES DEPUTES. — 388 VOIX CONTRE 179. — JOURNALISTES DE MONTREAL. A PARIS. — L'EMPEREUR GUILLAUME ET LES OFFICIERS FRANCAIS. — DELICATES MARQUES D'ATTENTION. — CONSEQUENCES POLITIQUES. — LE LORD-MAIRE ET LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS A LONDRES. — LE MARQUIS DE VOGUE ET M. EDMOND ROSTAND. — SOYONS LIBERAUX! UN DNER. — GUERRE A L'EAU DE MORT. — L'AFFAIRE LUR-SALUCES.

Paris, le mardi, 4 juin 1901.

M. DELCASSE A LA TRIBUNE.

Hier, lundi, à la Chambre des Députés, notre ministre des Affaires Étrangères, M. Delcassé, a été questionné par M. d'Estournelles de Constant, ancien ministre de France à Londres, sur l'état des affaires chinoises. Avec une grande netteté, M. Delcassé a déclaré qu'il était exact que le rapatriement des troupes françaises avait commencé et que le retrait du gros du corps expéditionnaire ne dépendait plus que de l'empressement que mettrait la Chine à régler les diverses questions pendantes et notamment celle de l'indemnité dont le mode de paiement reste à déterminer.

Le ministre a donné l'assurance que les intérêts de France en Chine, — intérêts en partie solidaires de ceux de la Russie, en partie spéciaux aussi à cause de notre situation en Indo-Chine, — ont été ou ne peuvent mieux servir par notre diplomatie que par notre armée. Tandis que le ministre, M. d'Estournelles de Constant, se déclarait satisfait de la réponse de M. Delcassé, M. Sembat demandait à agrandir le débat. La Chambre, par 393 voix contre 178 a fait voir qu'elle jugeait cette discussion au moins superflue.

MM. AUGUSTE MARION ET L. PRINCE, A PARIS.

Vos deux compatriotes de Montréal qui ont entrepris de faire le tour du monde sont arrivés hier, lundi, à Paris. En de nos anciens collaborateurs, M. Robert Gaillard a été reçu au devant d'eux à Cherbourg, et voici comment Gaillard raconte son voyage avec MM. Marion et Prince. «A onze heures et demie, je montais à bord du "Lloyd", le bateau qui sert au transportement des voyageurs et des bagages, et après une course de cinq kilomètres en mer, nous accostions l'immense transatlantique.

«La glace était rompue et en causant, je regardais mes interlocuteurs. L'un petit, jeune (29 ans) blond, M. Prince, est le chef de l'expédition; l'autre, grand, mince, les cheveux gris, me déclare qu'il a soixante ans bien sonnés, qu'il adore les voyages, qu'il en a fait beaucoup et qu'il est très heureux d'entreprendre le tour du monde.

«Coup sur coup, nous apprenions que M. Heinrich, propriétaire du "New-York Journal", du "Chicago américain", du "San Francisco Examiner", venait de faire partir deux

de ses collaborateurs par l'ouest et deux par l'est, que le "Tageblatt", de Berlin, en faisait autant, et qu'en Angleterre, l'exemple avait été également suivi.

«C'est alors que nous prenions le train : le 28, nous étions à New-York où nous nous embarquâmes à bord du "Kaiser" et aujourd'hui, 3 juin, nous sommes en France et bientôt à Paris.

«Et ces messieurs me font constater qu'ils voyagent sans paresseux, avec chacun une valise contenant tout ce qu'il faut pour écrire, quelques chausses et quelques mouchoirs.

«Les blanchisseuses ne feront pas fortune avec nous, continue mon interlocuteur, nous "somons notre linge sale".

«Après avoir fait viser leur feuille de route à Paris, MM. Auguste Marion et L. Prince, vos deux compatriotes de Montréal, sont allés tranquillement se coucher dans un bon hôtel et aujourd'hui ils sont montés dans le chemin de fer où ils vont rester quatre jours sans s'émouvoir.

«Bon voyage aux hardis Montréalais !

OFFICIERS FRANCAIS EN ALLEMAGNE.

Deux officiers français, ainsi que la "Patrie" l'a déjà annoncé, sont devenus les hôtes de l'empereur Guillaume à Berlin. Le général Bonnal, commandant l'École supérieure de guerre de Paris, et le lieutenant-colonel Gallet, sous-chef du cabinet du ministre de la guerre. Nos deux compatriotes ont été l'objet des attentions les plus délicates de la part de l'empereur et des membres de la famille impériale, et la plupart des grands journaux allemands consacrent de longues et intéressantes notices à leur visite.

«Le général Bonnal, qui est un officier français, le souverain prussien a attaché à la personne du général Bonnal le capitaine Baron de Loquenghien qui appartient à une famille française, ayant émigré en Allemagne lors de la révolution de l'édit de Nantes. Dans nos milieux politiques parisiens, on voit avec plaisir les attentions de Guillaume II pour le général Bonnal, son compagnon. L'exposition de 1900 a décidément étendu les rapports entre Français et Allemands !

«Il ne faudrait pas toutefois s'exagérer l'importance du séjour du général Bonnal et du lieutenant-colonel Gallet à Berlin : invités aux manœuvres militaires allemandes, ils ont accompli avec tact et distinction la mission officielle que leur a été confiée. La bonne humeur, et que certains dépêches tendancieuses tendent évidemment à dénaturer.

«Je noterais toutefois, à l'usage des lecteurs de la "Patrie", que les plus importants journaux continuent à font ressortir, à l'occasion de la présence des deux officiers français à Berlin, qu'en Chine on constate, depuis plusieurs mois, que Russes, Allemands et Français multiplient entre eux les politesses, qu'ils ont toujours été unis dans la même antipathie contre les soldats indiens, — je n'écris pas anglais, — et que les officiers allemands et français possèdent la camaraderie jusqu'à se remplacer parfois dans le service.

«Il y a là un symptôme à signaler, je ne veux pas faire autre chose aujourd'hui.

«J'ajouterais encore que l'empereur Guillaume voulait donner un témoignage exceptionnel de sa haute estime aux deux officiers français avant leur départ de Berlin, a conféré, "motu proprio", la grande croix de la Couronne au général Bonnal et la plaque de grand officier du même ordre au lieutenant-colonel Gallet.

«Un journal très renseigné sur ce qui se passe à la cour et dans l'entourage immédiat de Guillaume II, dit que l'empereur d'Allemagne a fait des compliments cordiaux aux deux distingués officiers français, et que dans les milieux militaires de Berlin on se persiste à attacher une réelle importance à leur visite si courtoise, la première faite officiellement en Allemagne par des représentants de la vaillante armée française depuis tant d'années !

«C'est tout.

PARIS ET LONDRES

La délégation du conseil municipal de Paris qui, sous la direction du président de l'assemblée communale,

s'est rendue à Londres pour visiter les écoles professionnelles et les musées de la capitale anglaise, y a reçu le meilleur accueil et en a rapporté des renseignements très précieux. Le South-Kensington a sollicité le retour de nos artistes dans les établissements d'art de la capitale anglaise. Les indications fournies par cette rapide enquête, réalisée aux frais des contribuables parisiens permettront d'introduire dans nos établissements scolaires municipaux certaines améliorations d'une incontestable utilité. Un conseiller a été chargé de présenter, dans un rapport très documenté, les observations recueillies au cours du voyage d'outre-manche. Le lord-maire de Londres a reçu dans un dîner intime, à Mansion House, les membres de la délégation française auxquels lui et lady Green ont fait le plus gracieux et courtois accueil.

A L'ACADEMIE FRANCAISE

Suivant une prévision communiquée aux lecteurs de "La Patrie" par ma dernière "Lettre de France", MM. le marquis de Vogüé et Edmond Rostand ont été élus membres de l'Académie Française. L'élection de M. de Vogüé, contre lequel personne n'avait élevé la partie, a naturellement eu lieu au premier tour quant à M. Rostand, la lutte a été des plus pénibles, et l'auteur de "l'Aiglon" n'a été nommé qu'au sixième tour de scrutin par 17 voix contre 14 à M. Masson. Ce n'est pas sans un certain étonnement que l'Académie, s'il faut en croire les "pouffins" ce ne serait pas à ses confères en poésie que lui Rostand devrait un triomphe si péniblement acquis, seul M. Lagoué, le doyen de l'Académie, lui aurait été fidèle parmi les membres de l'Institut. GLANS IRRITABLE VOTUM !

POUR LES CONGREGATIONS

Un groupe important d'architectes et d'entrepreneurs parisiens vient de prendre l'initiative d'adresser au Sénat une fort intéressante pétition dont je cite ici les lignes suivantes qui seront lues avec fruit au-delà de l'Atlantique, en vue de la loi, actuellement en discussion, sur les associations de culte.

«Les religieux du temps passé ont couvert la France de monuments qui sont une gloire nationale. Les reliquaires de nos jours ont élevé des édifices souvent remarquables, toujours utiles au pays et généralement ouverts à tous les Français.

«Plein de reconnaissance et d'admiration pour un passé aussi glorieux, nous nous adressons à vous, qu'utile au pays tout entier, comptant à bon droit sur un avenir non moins glorieux et profitable à l'immense armée du bâtiment :

«Considérant le tort irréparable que porterait à l'art et à la construction la destruction, même partielle, des congrégations religieuses ;

«Par ces motifs d'ordre supérieur et d'intérêt immédiat.

«Les architectes soussignés d'une part, les entrepreneurs qui occupent un si grand nombre d'ouvriers d'autre part.

«Vous supplient de supprimer du projet de loi sur les associations, les dispositions défavorables aux congrégations religieuses.

«Voici un langage, très libéral, qui sera certainement approuvé par tous les gens sensés des deux mondes. J'ajoute que cette pétition, signée par des hommes tels que M. Doumet, de l'Institut, et Rivière, architecte en chef de la ville de Paris, mérite toute considération.

M. LOUIS RENAULT

Je vous ai annoncé dans une de mes dernières "Lettres de France" l'élection de M. Louis Renault, juriste-consulte du ministère des affaires étrangères, comme membre de l'Académie des sciences morales et politiques. A cette occasion, l'association des anciens élèves de l'École Libre des Sciences politiques a offert un banquet à M. Louis Renault et à M. Cheysson, un des fondateurs de l'Économie Sociale et l'un des continuateurs de Le Play.

«Ce banquet qui était particulièrement brillant avait réuni autour des nouveaux membres de l'Institut d'importantes personnalités parmi lesquelles je citerai MM. Léon Auvé, Delcassé, Cheysson, de Valdrôme, secrétaire d'ambassade, Pissot, de l'Institut, Robert de Billy, secrétaire d'ambassade, Bourgeois, maître de conférences à l'École Normale, etc., etc.

«Après le banquet, le président de l'association, M. Salmon, a prononcé le discours de bienvenue de France au Maroc, a célébré, en termes excellents, les travaux si appréciés de MM. Renault et Cheysson.

«M. Renault, dont j'ai maintes fois parlé aux lecteurs de la "Patrie" est

un des hommes qui honorent le plus notre pays par sa savoir. Jurisconsulte du ministère des affaires étrangères, délégué technique de la France à la conférence de La Haye, M. Renault est connu et apprécié dans les chanceries de la monde entier.

CONTRE L'ALCOOLISME

Je vous ai signalé, il y a deux mois, la campagne entreprise par sir Luthy, instituant dans le diocèse de Châlons une série de conférences ecclésiastiques contre l'alcoolisme. L'exemple donné par le distingué prêtre a porté ses fruits et plusieurs évêques français suivent son exemple en multipliant les conférences partant aussi en guerre contre le terrible fléau de l'alcoolisme.

«A Paris, la mutualité scolaire du vingtième arrondissement, dont M. Emile Loubet est le président d'honneur, après avoir pris connaissance de la récente circulaire de M. Georges Lecomte, ministre de l'instruction publique, a décidé de grouper autour d'elle une vaste association antialcoolique.

«Cette association exercera son action par l'exemple : par un enseignement antialcoolique régulier faisant de l'alcool le plus complet sur ses accidents, les plus déplorables que cause l'organisme l'usage des boissons distillées ; par une propagande incessante au sein des associations amicales et des patronages, enfin par des conférences et des lectures populaires faisant connaître les ravages, les ruines des crimes de l'alcoolisme est l'origine et le mobile.

«Avec un pareil programme et un protecteur qui n'est autre que le chef de l'État lui-même, l'association antialcoolique ne peut manquer de réussir. En quinze jours, elle a déjà groupé 8,500 adhérents.

«Mgr Luthy peut être satisfait, la graine semée par lui germe abondamment.

CONVOCAION DE LA HAUTE-COUR

Le "Journal Officiel" publie aujourd'hui, mardi, 4 juin, jour du départ du courrier du Canada, le décret suivant rendu sur la proposition du ministre de la Justice.

«Article premier. M. Octave Bernard, président de chambre à la Cour de cassation, est maintenu dans ses fonctions de procureur général près la Haute Cour de justice constituée par décret du 4 septembre 1899 :

«M. Fournier et Rambaud, substitués du procureur général près la cour d'appel de Paris, qui rempliront les fonctions d'avocats généraux.

«La Haute-Cour se réunira, dit-on, le jeudi, 20 juin, pour juger le comte de Lur-Saluces, condamné par contumace, lors du procès Buffet-Déroulède, ainsi que chacun sait.

«Un ami de M. de Lur-Saluces me rapporte ce mot que vient de lui dire l'ancien compagnon de M. Buffet : "Je suis de plus en plus stupéfait de voir que l'on ne laisse à Paris rien tranquille. Je n'aurais jamais pensé qu'une chose pareille soit arrivée."

«Comme mot de la fin, j'ajouterais ceci : Tous ceux qui révent l'apaisement entre Français, souhaitent que les membres de la Haute-Cour de justice maintiennent, le 20 juin, le libéralisme du gouvernement, et qu'ils acquiescent purement et simplement la condamnation par contumace qui est, spontanément venue se mettre à la disposition de la justice de son pays.

«Ce sera tout, à la fois faire preuve de force et de générosité politiques.

MAURICE DE LA FAIGUE.

CHARS NOUVEAUX MODELES POUR CARTIERVERILLE

Le Mont Park and Island Ry. Co., a construit de nouveaux chars pour la grande circulation de cet été, et a fait faire un nouveau char couvert de 43 pieds, à 15 bancs, avec fenêtres ouvrantes ou fermées au gré des voyageurs, en temps froid ou pluvieux. Ce char est une grande amélioration sur l'ancien modèle à rideaux qu'on voit sur les autres lignes. Ce char a des sièges pour 75 voyageurs.

FETE INTIME

Le quinze juin courant, à la salle Beaudouin, les nombreux amis de M. La Trépel, marchand de quincaillerie de St-Henri, se sont réunis à l'occasion de son prochain mariage, pour lui offrir en même temps que leurs souhaits de bonheur, un tribut de leur estime et de leur amitié.

«Une magnifique boîte de confectionnerie fut offerte au héros de la fête, MM. J. O. Mousseau, A. Bazin, C. H. Lavallée, avocats, ainsi que M. A. Archambault, N. P., surent, en des termes choisis, faire l'éloge de l'ami commun et féliciter de l'heureux choix qu'il a fait de celle qui sera la compagne de sa vie.

«MM. Albert Thibaudou, G. Décarie, J. A. Chagnon, ont été les organisateurs de cette fête intime.

Un conseil par jour

Nettoyage des Bijoux

Voilà une recette que les dames apprécieront. Les matières employées sont : eau de savon, miel de sucre, rouge à polir et peu de vinaigre. Essuyer avec un linge fin, puis avec de la mie de pain mouillée de la peau de gants.

LA PROCESSION

Dans les diverses paroisses de la ville, on célèbre avec pompe la Fête-Dieu.

La procession de la Fête-Dieu, à eu lieu dimanche dans différentes paroisses de la ville. La température était idéale pour la circonstance, et les fièvres se pressaient en foule aux endroits par où devait passer Notre Seigneur.

«A St-Brigide, la messe fut célébrée à l'église et les différentes sociétés de la paroisse, avec leurs bannières en tête conduisirent la procession par les principales rues du quartier Est, en chantant des hymnes et en récitant des prières.

«Les rues étaient jonchées de feuillage et de fleurs, les résidences étaient magnifiquement décorées. Au coin des rues Denonville et Maisonneuve, Mme St-Jean, manchoinière, avait érigé un splendide reposoir qui fit l'admiration de tous. Les décorations, disposées avec un art exquis, étaient superbes. Des petits anges, tenant entre leurs mains des fleurs, étaient beaux à ravir. Voici leurs noms : Diles Parent, Antoinette Corbelle, Diles Bourget, Mile Bonin et M. Bonin, M. Moise Beausoleil faisait St-Jean-Baptiste.

«Faisaient parti du chœur de chant Miles et MM. Duchatelet, le jeune Charles, Edouard âgé de 6 ans dirigeait le chant. Le soliste était M. William Irwin.

«Parmi les anges on remarquait encore Miles Bourbonnière, M. et Mile Archambault, M. et Mile Aubry, Mile Meloché, Miles Bittna, Langlois, E. Géns, Dupré et Giguère. Les paroisses de St-Pierre et St-Marie St-Brigide, St-Jacques et St-Joseph.

«A différents endroits du parcours, s'élevaient des reposoirs parmi lesquels il convient de nommer celui de la station No 7 sur la rue Beaudry.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et passa par les rues Richmond, William, Chatham, Notre-Dame, Fulford, St-Antoine et Richmond. Les rues et les maisons avaient été décorées pour l'occasion.

«Dans l'après-midi, les paroisses de St-Jacques et du Sacré-Coeur firent la procession au milieu d'un grand nombre de fidèles.

«A St-Jean-Baptiste, la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

«A St-Joseph la procession eut lieu le matin et fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement, dans la nouvelle église. La procession eut lieu l'après-midi dans les paroisses de St-Anne, de la Pointe St-Charles et de St-Gabriel. Partout les rues étaient décorées à profusion, et de magnifiques reposoirs s'élevaient aux regards. A St-Anne, celui de la rue William était particulièrement remarquable.

AVERTISSEMENT Ceci est la Boite que l'on Imite. SEAL BRAND COFFEE. CHASE & SANBORN, MONTREAL et BOSTON.

FONTE DE FER MALLEABLE. THE MONTREAL MALLEABLE IRON WORKS, 19 & 29 RUE MILL, MONTREAL.

Monuments et Pierres Tumulaires. THE FORSYTH GRANITE & MARBLE CO., Ltd 546 & 570 RUE WILLIAM.

ISLAND CITY PAINT AND VARNISH WORKS. P. D. Dods & Co., PROP., MONTREAL.

A L'Echafaud. TROISIEME PARTIE. LE CAPITAINE RODRIGUEZ. UN REVENANT.

semble que je connais ta voix. —Vous auriez dû me reconnaître, je m'appelle Joseph... —Tu es ici à présent ? s'écria l'indéterminé stupéfait.

Voilà qui est singulier. Écoutez, France, de son côté, tendit l'oreille. Le malade marmottait toujours entre ses dents des incohérences...

de l'étranger ne lui revenait pas. Il lui inspirait une sorte de répulsion inexplicable. Elle devint confusément que le comte de Nantilly et le solitaire avaient en lui un ennemi et elle se sentait heureuse, à l'idée que peut-être elle pourrait leur rendre un service.

LE FILS DE TIAN

Occuperait maintenant le trône de Chine

L'empereur aurait été tué par des brigands

UNE CARAVANE DE SUCCÈS
Le steamer Alaska, capitaine McCarthy...

NOTES
Le steamer Lakonia de la ligne Dominion...

A CUBA
La Havane, 18. — M. Capote, président...

POUR LE SUD AFRICAIN
Environ 800 chevaux sont envoyés au Sud-Africain...

DANS LE PORT
Arrivés dans le port. Le Montclair, capitaine A. E. Evans...

LA RECOMPENSE
Pour l'arrestation d'Épouse et d'Abram

CHATHAM, Ont., 18. — On rapporte que les trois prisonniers évadés...

LA ST-ÉPHREM D'UPTON
(Correspondance spéciale)
St-Éphrem d'Upton, 18. — La semaine dernière...

RECEUEILLI PAR LA POLICE
La police du poste No 3 a trouvé au Parc Lafontaine...

HYMENEÉ
Hier matin, un très joli mariage a été célébré à l'église St-Jean-Baptiste...

LE GRAND TRONC
Les recettes du Grand-Tronc, du 8 au 14 juin...

A ST-CHARLES DE RICHELIEU
(Correspondance spéciale)
St-Charles de Richelieu, 18. — Lundi le 10 juin...

LE CAFÉ
de Madame Huot
Composé des cafés tous choisis pour la richesse de leur arôme...

ECOLE ST-HENRI
La distribution des prix à l'école St-Henri aura lieu vendredi, le 21 juin...

LE PACIFIQUE
Les recettes du Pacifique du 7 au 14 juin...

UNE TRAGÉDIE
Berkeley, Calif., 18. — Le Dr J. G. Jessup...

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS
Les arrivages aujourd'hui sont de 6100 moutons de fromage...

LA TSARINE
Dernier numéro de la revue
St-Petersbourg, 18. — Aujourd'hui, le tsarine a donné le jour à une fille.

R. WILSON-SMITH
Courtier en placement de fonds
151, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

RECETTES DES TRAMWAYS
Les recettes du Montréal Street Railway ont été la semaine dernière de \$38,926.19...

BOURSE DE MONTREAL
Montreal, 18 juin 1901.

Table with columns: Valeurs, Demandes, Offres, etc. listing various stocks and bonds.

Table with columns: Banques, Valeurs, etc. listing bank and stock values.

Table with columns: Ventes de l'avant-midi, listing various goods and their prices.

Table with columns: Ventes de l'après-midi, listing various goods and their prices.

Table with columns: Ventes des valeurs minières, listing mineral values.

Table with columns: Le marché monétaire, listing market rates.

Table with columns: Entrées Banques, listing bank entries.

Table with columns: Nouveautés, listing new arrivals.

Table with columns: Beurre, Fromage et Œufs, listing dairy products.

Vignettes.

Avec des nouveaux procédés, des artistes compétents, et un atelier bien outillé, nous exécutons vite et à bon marché les commandes pour toutes sortes de VIGNETTES.

Messieurs les Marchands, Manufacturiers, Particuliers, voulez-vous des reproductions attrayantes dans vos annonces et sur votre papeterie commerciale ?

Donnez vos commandes pour des vignettes et des impressions aux ateliers de Photo-Gravure de la Cie de Publication de "La Patrie" LIMITEE.

77-79-81 rue St-Jacques, Montréal.



SUNLIGHT GAS LAMP CO., LACHINE. Sur demande des agents.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 2734, Joseph Pélissier demandeur vs Pierre Carle, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 431, Thomas A. Gagnier demandeur vs C. E. Ryan, défendeur.

EMMAGASINAGE et CHARROYAGE.

Excellent avantage pour emmagasiner les pianos, meubles et effets de ménage. Meubles, pianos et articles fragiles démontés par des hommes d'expérience.

Nos Prix sont extrêmement modiques.

King's Cartage & Storage

Bureau : 390 rue St-Jacques. Entrepôt : 139, 31 rue William.

D. LAZARUS, prêteur sur gages, 1480 rue Notre-Dame, Montréal

Voilà par exemple public, à la place d'afaire, MERRETT le 20 JUILLET 1901, tous les gages non réclamés, mis en gage du 1er avril 1900 au 18 juin 1900, et numérotés du 15,000 au 11,000 et du 100 au 1600.

Les articles à vendre seront vendus chez D. LAZARUS 1480 rue Notre-Dame, à 7 heures p.m. On pourra se procurer le catalogue de la vente chez D. LAZARUS.

MARCOtte FRERES, Entrepôts

Voilà par exemple public, à la place d'afaire, MERRETT le 20 JUILLET 1901, tous les gages non réclamés, mis en gage du 1er avril 1900 au 18 juin 1900, et numérotés du 15,000 au 11,000 et du 100 au 1600.

Les articles à vendre seront vendus chez D. LAZARUS 1480 rue Notre-Dame, à 7 heures p.m. On pourra se procurer le catalogue de la vente chez D. LAZARUS.

A VENDRE

A VENDRE - Un piano carré, 7 octaves, à la vente, le meilleur marché, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

A VENDRE - Un piano droit, tabouret et tapis, la meilleure marque américaine, à vendre, chez Leach, 2410 rue Ste-Françoise, entre les rues Stanley et Drummond. Non donnons des reçus d'épave (Savings receipts). 95-3

Le samedi 6 est généralement beau hier, mais il a eu des ondées pendant la nuit et quelques gouttes de pluie.

EN L'HONNEUR DE L'HON. M. L. P. BRODEUR

Les fêtes qui auront lieu à Marieville, le 27 courant, en l'honneur de l'hon. M. L. P. Brodeur, promettent d'avoir de l'éclat et du succès.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Des erreurs se sont perpétuées dans notre article d'hier sur la Banque d'Hochelaga. Ce que nous voulions dire c'est que la somme de profits de \$180,768.86 durant l'année écoulée, équivalant à un profit de 12 1/2 % sur le capital versé de la banque soit \$1,500,000.

En Ville et hors de la Villa

Hier matin, avait lieu à la chapelle privée de la Cathédrale, le mariage de Mlle Marie Filiatrault, fille aînée de feu le Dr Flavien Filiatrault, régulateur des comités Jacques-Cartier et Hochelaga, et de M. Louis Trudel, marchand de St-Henri.

Le juge Pagnuelo est parti avec sa famille pour Laprairie où il passera l'été.

Le juge Davidson, de Montréal, est parti pour l'Europe, à bord du "Majestic".

Le major F. S. Maude, des Coldstream Guards, est officiellement nommé secrétaire militaire du gouverneur général du Canada.

Mlle Marie Demers, avocate de Berthelville, doit épouser prochainement M. L. O. Lavallée, étudiant en notariat et fils de l'hon. M. P. V. Lavallée de St-Félix de Valois.

L'hon. M. Fitzpatrick, solliciteur général du Canada, était de passage en ville, hier, en route pour Ottawa.

Mlle Marie Demers, avocate de Berthelville, doit épouser prochainement M. L. O. Lavallée, étudiant en notariat et fils de l'hon. M. P. V. Lavallée de St-Félix de Valois.

Mlle Gabrielle Roy part aujourd'hui pour Kingston où elle sera l'hôte de Mlle Swift.

Mlle Sewell, de Québec, sont parties pour le lac Beauport.

M. William Still, représentant du Pacifique, en Australie, est arrivé à Montréal, hier soir.

Le shérif de Québec n'est pas encore nommé. Les candidats au poste de chef de la police provinciale sont MM. Francis Archambault, Grothé, Chagnon, Meunier, etc.

Le ministre repart pour Québec cet après-midi sans avoir touché la question du shérif, contre l'attente générale. La nomination sera faite plus tard.

La nomination du chef Legault au commandement de la police de Montréal laisse vacante l'échelle de chef de la police provinciale.

Cette nouvelle nomination dépend de l'hon. M. Duffy, trésorier de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Le ministre nous a déclaré qu'il n'avait pas encore accepté ni même reçu l'offre de démission de M. Legault. Jusque là, le nouveau chef de police de Montréal continue de remplir les fonctions qu'il tient du gouvernement de la province.

Buffalo, N.Y., 18.—Après leur tournée d'inspection, les commissaires de la Havre de Montréal, partent avec une favorable impression sur ce qu'ils ont vu. Ce matin, la plupart d'entre eux ont fait un voyage aux chaudières.

Notre correspondant a dit M. Robert Bickerdie, était de retourner à Montréal aujourd'hui, conformément à notre itinéraire; mais il y a tant de choses à voir à l'exposition que la plupart d'entre nous, resterons ici probablement jusqu'à mercredi ou jeudi.

CONFLAGRATION

Buffalo, N.Y., 18.—Ce matin, de bonne heure, un incendie a détruit toutes les maisons de l'île Squaw, faisant face à la rivière Niagara jusqu'à 5/8 de mille au nord de la rue Terry.

Les principales bâtisses de ce quartier sont la manufacture Frontier qui a coûté \$50,000; l'élevateur Ryan, \$75,000; la manufacture Queen City, \$100,000; le bureau et la salle d'attente de la Cie "Fort Erie Ferry," \$50,000; plusieurs bateaux, les quais, etc.

DANS L'ALASKA

Seattle, Wash., 18.—Selon les dernières nouvelles reçues de l'Alaska il est évident qu'un chemin de fer sera prochainement construit à travers cette contrée.

Le juge Sicotte, pour se conformer au désir de Mre Guillaume Desouches, de Paris, procureur de la comtesse de Lautrec, lui a adressé, ce matin, tous les documents trouvés en possession du prétendu comte de Lautrec, actuellement au bagne.

LA COMTESSE DE LAUTREC

Les documents trouvés sur son mari lui sont remis

Le juge Sicotte, pour se conformer au désir de Mre Guillaume Desouches, de Paris, procureur de la comtesse de Lautrec, lui a adressé, ce matin, tous les documents trouvés en possession du prétendu comte de Lautrec, actuellement au bagne.

FUNÉRAILLES

Ce matin, les funérailles de madame Fusch, Nombreux étaient les parents et les amis qui étaient venus rendre à la défunte un dernier tribut de respect et montrer à M. Fusch, l'un des propriétaires du Queen's Hotel, toute leur sympathie dans le malheur qui la frappe.

PROCLAMATION DE BOTHA

Londres, 18.—Le "Daily News" a reproduit d'après des documents publiés en Hollande, la proclamation suivante que le général Botha adressa après l'échec des négociations avec lord Kitchener, aux Boers sous les armes.

La lettre contient, en fait, bien peu de concessions, beaucoup moins même que le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le gouvernement anglais ne serait obligé de nous accorder si nous devions un jour abandonner la lutte.

Le chef Legault est l'objet des félicitations de tout le public

De grandes réformes sans brusquerie.—Le capitaine Chartrand accepte sa défaite en philosophe et en soldat

Le nouveau chef de police, M. David Legault, était de bonne heure, ce matin, à ses bureaux de la rue St-Gabriel.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

Ma foi, j'ai subi le sort ordinaire de la guerre. Dès le début de la lutte, le fait que je demeurais à Kingston m'a amoindri, en ce sens qu'on demandait un homme résident de Montréal et que mon absence permettait aux autres candidats de cultiver à l'aise le champ municipal.

LE PONT DE QUEBEC

La mise à l'eau du caisson du pilier de la rive nord n'a pu avoir lieu ce matin

Description du caisson.—Les prochains travaux

Québec, 18.—On devait mettre à l'eau, ce matin, à marée haute, le gigantesque caisson du pilier de la rive nord du grand pont de Québec, mais, au dernier moment, un accident arrivé dans la machinerie a empêché cette importante opération.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds. Il pèse environ 1,700 tonnes.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

Un grand nombre de citoyens s'étaient fait un devoir de partir, presque au lever du soleil, ce matin, à bord du "Frontenac", pour être témoins de l'opération. Cet immense caisson est de forme oblongue. Il fait le voir pour avoir une juste idée de ses colossales proportions. Il a 150 pieds de longueur, 49 pieds de largeur et une profondeur de 25 pieds.

L'ETAT SANITAIRE DES MANUFACTURES LAISSE A DESIRER

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

Malheureusement dans la plupart des grandes manufactures, on néglige la ventilation des salles dans lesquelles travaillent quelquefois des centaines de personnes.

LA MORT DE JONES

C'est en voulant traverser la voie qu'il a été frappé par une locomotive

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

Le coroner M. Mahon a institué une enquête ce matin, au No 63, rue St-Denis, dans le cas de Sydney Jones, mort hier matin à l'hôpital général.

UNE CHUTE DE 40 PIEDS

En posant un fil télégraphique au sommet d'un poteau

Un nommé James D. Dwyer, âgé de 30 ans, et domicilié au No 23 rue St-Laurent, a été victime d'un pénible accident, ce matin. Il était à fixer un fil au sommet d'un poteau télégraphique sur la rue Desriviers, près de la gare Bonaventure, lorsqu'un faux mouvement lui fit perdre l'équilibre, et le précipita sur le sol d'une hauteur d'environ quarante pieds.

Un nommé James D. Dwyer, âgé de 30 ans, et domicilié au No 23 rue St-Laurent, a été victime d'un pénible accident, ce matin. Il était à fixer un fil au sommet d'un poteau télégraphique sur la rue Desriviers, près de la gare Bonaventure, lorsqu'un faux mouvement lui fit perdre l'équilibre, et le précipita sur le sol d'une hauteur d'environ quarante pieds.

Un nommé James D. Dwyer, âgé de 30 ans, et domicilié au No 23 rue St-Laurent, a été victime d'un pénible accident, ce matin. Il était à fixer un fil au sommet d'un poteau télégraphique sur la rue Desriviers, près de la gare Bonaventure, lorsqu'un faux mouvement lui fit perdre l'équilibre, et le précipita sur le sol d'une hauteur d'environ quarante pieds.

Un nommé James D. Dwyer, âgé de 30 ans, et domicilié au No 23 rue St-Laurent, a été victime d'un pénible accident, ce matin. Il était à fixer un fil au sommet d'un poteau télégraphique sur la rue Desriviers, près de la gare Bonaventure, lorsqu'un faux mouvement lui fit perdre l'équilibre, et le précipita sur le sol d'une hauteur d'environ quarante pieds.

LA MAISON RYLAND

No 321 rue Dorchester, contenant 20,600 pieds, mesure anglaise, en superficie, sera vendue, jeudi, le 20 juin 1901, au bureau des notaires soussignés, à onze heures de l'avant-midi.

No 321 rue Dorchester, contenant 20,600 pieds, mesure anglaise, en superficie, sera vendue, jeudi, le 20 juin 1901, au bureau des notaires soussignés, à onze heures de l'avant-midi.

No 321 rue Dorchester, contenant 20,600 pieds, mesure anglaise, en superficie, sera vendue, jeudi, le 20 juin 1901, au bureau des notaires soussignés, à onze heures de l'avant-midi.

No 321 rue Dorchester, contenant 20,600 pieds, mesure anglaise, en superficie, sera vendue, jeudi, le 20 juin 1901, au bureau des notaires soussignés, à onze heures de l'avant-midi.

No 321 rue Dorchester, contenant 20,600 pieds, mesure anglaise, en superficie, sera vendue, jeudi, le 20 juin 1901, au bureau des notaires soussignés, à onze heures de l'avant-midi.



66e Regt. C.M.R. Le Régiment partira mercredi soir, le 19 juin, à 8 heures précises, pour être installé par le Commandant. Les deux musiques partant avec nous. Uniforme: Petite tenue. Le cadre: J. T. ORTELL, Capt. Adj. et Maj. Hon.

66e Regt. C.M.R. Le Régiment partira mercredi soir, le 19 juin, à 8 heures précises, pour être installé par le Commandant. Les deux musiques partant avec nous. Uniforme: Petite tenue. Le cadre: J. T. ORTELL, Capt. Adj. et Maj. Hon.

66e Regt. C.M.R. Le Régiment partira mercredi soir, le 19 juin, à 8 heures précises, pour être installé par le Commandant. Les deux musiques partant avec nous. Uniforme: Petite tenue. Le cadre: J. T. ORTELL, Capt. Adj. et Maj. Hon.

66e Regt. C.M.R. Le Régiment partira mercredi soir, le 19 juin, à 8 heures précises, pour être installé par le Commandant. Les deux musiques partant avec nous. Uniforme: Petite tenue. Le cadre: J. T. ORTELL, Capt. Adj. et Maj. Hon.